



Edité le : 03/07/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 3

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 SAINT NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE20-84382		
Identification échantillon :	LSE2006-18407-1	Analyse demandée par :	AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC ROUSSILLON - 30906 NIMES
N° Analyse :	00139541	N° Prélèvement :	00138479
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CAMPING LE VIEUX VERGER	Code PSV :	0000001357
Localisation exacte :	LOCAL SANITAIRE		
Dept et commune :	30 CONNAUX		
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE DE MONTELIMAR CHEMIN DE LA FONDERIE 26216 MONTELIMAR CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	LAUDUN_CONN_GAUJ_TRESQUE_ST PLESFONT	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 25/06/2020 à 10h21 Réception au laboratoire le 25/06/2020 à 17h20 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000400
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/06/2020 à 17h20

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	--------------------	-----------------------	--------

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11D2	21.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11D2	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2	0.35	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11D2	0.41	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Bioxyde de chlore	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	11D2	0	-	Analyse qualitative		#
Odeur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative		#
Saveur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative		#
Couleur	11D2	0	-	Qualitative		#
Turbidité	11D2	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
Conductivité électrique brute à 25°C	11D2	573	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2	0.10 #
Anions						
Nitrites	11D2	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50 #
Métaux						
Arsenic total	11ASTOT	2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10 #
Chrome total	11D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50 #
Fer total	11D2	14	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	200 #
Manganèse total	11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50 #
Cadmium total	11D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5 #
Antimoine total	11D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5 #
COV : composés organiques volatils						
<i>Solvants organohalogénés</i>						
Chlorure de vinyle	11D2	0.0078	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5 #
Epichlorhydrine	11ACEPI	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1 #
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
<i>HAP</i>						
Benzo (b) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Benzo (k) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (a) pyrène	11D2	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Somme des 4 HAP quantifiés	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100	
Composés divers							
<i>Divers</i>							
Acrylamide	11ACEPI	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	#

11D2 ANALYSE (D2) D1D2 DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11ACEPI ANALYSE (ACEPI) ACRYLAMIDE EPICHLORHYDRINE (ARS11-2020)

11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)

11ASTOT ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié, pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Emily CUENIN
Ingénieure de Laboratoire

